

Allocution du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à l'occasion de l'ouverture de la réunion
d'experts sur les droits de la personne de la CSCE
le 7 mai 1985

J'ai aujourd'hui le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à Ottawa à tous ceux qui prendront part à la Réunion d'experts sur les droits de la personne de la CSCE. Certains d'entre vous ont probablement déjà eu l'occasion de visiter l'Amérique du Nord et le Canada. Mais si c'est aujourd'hui votre premier contact avec notre continent et notre pays, j'estime qu'il est particulièrement heureux que vous vous trouviez parmi nous au printemps. Après les longs et pénibles hivers qui sont souvent notre lot dans la partie nord du continent, le printemps arrive enfin - jamais trop tôt à notre gré - avec ses promesses de renouveau, d'horizons élargis et d'occasions nouvelles. J'espère que notre réunion marquera elle aussi un nouveau printemps et que, lorsque viendra en juin le moment de nous séparer, vous, les délégués, partagerez avec les nombreux citoyens de nos pays qui auront suivi attentivement vos travaux le sentiment qu'aura été renouvelée notre résolution de respecter les droits de la personne et d'intensifier notre coopération à cet égard.

Comme l'a indiqué ma collègue Mme Vézina, ministre des Relations extérieures, dans son discours de bienvenue à la réunion préparatoire le 23 avril, cette réunion d'experts peut prétendre par deux fois au titre d'événement historique. C'est en effet la première réunion de la CSCE qui se tient sur le continent nord-américain, et aussi la première qui est consacrée exclusivement aux droits de la personne.

Le Canada a dès le départ attaché une grande importance au processus de la CSCE, car il nous offre la possibilité de poursuivre le dialogue et de progresser dans des secteurs qui intéressent nos pays, tout en nous permettant à tous, grands et petits, d'apporter sur un pied d'égalité notre propre contribution distinctive.